

Fonction achats des GHT: il est important de conserver les "expertises" des établissements parties

Mots-clés : #établissements de santé #hôpital #CHU-CHR #coopérations #achats #Auvergne-Rhône-Alpes

POLSAN - ETABLISSEMENTS

PARIS, 12 janvier 2018 (APMnews) - Le directeur général du CHU de Saint-Etienne, Michaël Galy, a plaidé pour que les "compétences" et "expertises" des établissements parties des groupements hospitaliers de territoire (GHT) soient conservées par l'établissement support qui coordonne la fonction achats, a-t-il déclaré jeudi à Paris lors du 3e colloque national pour les décideurs hospitaliers organisé par Astellas.

Michaël Galy est intervenu jeudi lors d'une table sur la mise en place des GHT qui a notamment abordé le contenu des projets médicaux partagés (PMP) déjà transmis aux ARS (cf [dépêche du 12/01/2018 à 12:54](#)).

Le directeur général du CHU de Saint-Etienne est par ailleurs président du Réseau des acheteurs hospitaliers (Resah) (cf [dépêche du 24/10/2017 à 17:12](#)). Depuis le 1er janvier, la compétence et la responsabilité des fonctions achats appartiennent désormais à l'établissement support (cf [dépêche du 08/06/2017 à 12:42](#)).

"Il importe de rappeler que tous les établissements achetaient par eux-mêmes avant le 1er janvier 2018. Cela signifie que tous les établissements français ont des compétences en matière d'achats", a souligné Michaël Galy.

"Il est donc important que la fonction achats, que coordonne l'établissement support, conserve les compétences et les expertises que les établissements parties ont nécessairement sur ces sujets là", a plaidé le directeur général.

Ainsi, "dans le GHT Loire [dont CHU de Saint-Etienne est établissement support], l'Institut de cancérologie [de la Loire Lucien Neuwirth], l'hôpital de Roanne, et de Firminy qui ont des experts dans leur domaine, sont chargés de coordonner les achats pour l'ensemble des établissements du territoire de manière à massifier les expertises au sein du groupement", a-t-il poursuivi.

Interrogé par ailleurs sur les bénéfices attendus de la mutualisation des achats, Michaël Galy a insisté sur les perspectives de "performance" et de sécurisation juridique pour les établissements.

"L'idée étant qu'un travail en commun sur la bonne expression des besoins, et la bonne réflexion sur le processus d'achats associé à un enjeu de massification pour un certain nombre d'établissements conduit à des gains sur les achats", a-t-il précisé.

syl/sl/ab/APMnews

[SYL1P2FXE6]

©1989-2018 APM International -

<https://www.apmnews.com/depeche/102772/314740/fonction-achats-des-ght-il-est-important-de-conserver-les-expertises-des-etablissements-parties>